

DOSSIER DE CANDIDATURE

Licence Professionnelle Techniques Physiques des Énergies Environnement et Energie Année Universitaire 2026-2027

photo
à
agrafer

Nom :Prénom :
 Né(e) le : / / Lieu de naissance :
 Nationalité :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tel. Portable :
 Email :

Études depuis le Baccalauréat et diplômes obtenus	Année scolaire	Etablissement	Département

Expériences professionnelles/stages/alternance post bac	Durée	Année

Pour quelles formations (générales ou professionnelles) comptez-vous faire acte de candidature pour la rentrée 2026 ? Classez-les en indiquant clairement votre préférence par rapport à la LPro TPE-Environnement et Energie :

1^{er} choix :
 2nd choix :
 3^{ème} choix :
 4^{ème} choix :

Je soussigné certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à le / / Signature du candidat :	Réservé à l'administration
	Décision du jury <input type="checkbox"/> Liste principale <input type="checkbox"/> Liste complémentaire : <input type="checkbox"/> Refusé

NOTICE EXPLICATIVE

Documents à joindre au dossier de candidature

- Le présent document complété et signé ;
- Curriculum Vitae incluant le cycle post-baccalauréat, les stages effectués et les diverses expériences professionnelles ;
- lettre de motivation ;
- photocopies, **dans l'ordre chronologique**, des relevés de notes en votre possession à ce jour, **à partir du baccalauréat inclus** ;
- avis de poursuite d'études du responsable de la formation suivie ;
- photocopies des éventuels certificats de travail / attestations de l'employeur ;
- photocopie d'une pièce d'identité ;
- Une photographie d'identité agrafée sur le présent dossier de candidature.

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE

DOSSIER A DEPOSER SUR LE SITE

<https://ecandidat.app.u-pariscite.fr>

OU A ENVOYER PAR MAIL A:

Gremare Christophe <gremare@u-paris.fr>

- **Les dossiers de candidatures peuvent être envoyés à partir du Lundi 2 février 2026 et jusqu'au Vendredi 26 juin 2026.**
- **Des sessions d'entretiens individuels seront programmées au fil de l'eau, en fonction des candidatures reçues.**

*Nous vous conseillons de poser votre candidature le plus tôt possible afin de disposer de plus nombreuses opportunités pour la signature d'un contrat d'alternance. Les CV des candidats sélectionnés seront transmis à nos partenaires industriels ; en parallèle, nous vous encourageons fortement à rechercher par vous-même une entreprise dans le domaine de l'énergie susceptible de vous accueillir en alternance dès la rentrée 2026. **L'inscription à la licence professionnelle TPE-Environnement et Energie, ne devient effective qu'à la signature du contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).***